Santé publique: programme d'action communautaire 1999-2003 sur les maladies liées à la pollution

1997/0153(COD) - 23/09/1998

La recommandation relative aux maladies rares et liées à la pollution, a été adoptée par la commission. Elle porte sur les positions communes du Conseil relatives aux propositions de la Commission sur des programmes d'action communautaire quinquennaux pour la période 1999-2003. Le texte du Docteur Christian CABROL (UPE, F) porte sur un programme d'action relatif aux maladies liées à la pollution. Dans sa position commune, le Conseil a raccourci la durée du programme de 5 à 3 ans (de 1999 à 2001) avec un budget de 3,9 millions d'Ecus. Il a également écarté du champ d'action du programme les maladies respiratoires et les allergies sous le prétexte qu'il serait prématuré, à ce stade, de faire référence à des maladies spécifiques. Les amendements adoptés en commission rétablissent la durée de 5 ans et une enveloppe de 7 millions d'écus. Ils rétablissent les maladies respiratoires et les allergies dans le champ d'application du programme et veulent aussi des études épidémiologiques coordonnées sur l'ensemble du territoire de l'UE. Autre demande, le soutien aux actions visant à une meilleure compréhension des comportements, modes de vie et habitudes alimentaires susceptibles de diminuer les risques pour la santé imputables à la pollution.